

Cas pratique d'actualité des politiques publiques d'Etat - U18 - IRA

Les trois concours de l'IRA prévoient une épreuve d'admissibilité consistant en la résolution d'un cas pratique, à partir d'un dossier portant sur un ou plusieurs thèmes d'actualité des politiques publiques relevant de l'Etat.

La résolution du cas pratique prend la forme d'une note argumentée visant notamment à introduire les propositions de solution pratique du candidat. Ces propositions prennent la forme de documents annexes opérationnels de son choix (rédaction d'un courrier, fiche de procédure, projet de courriel, matrice FFOM, rétroplanning, organigramme, outil de communication, etc.)

Notre module de préparation vise à donner les bases méthodologiques de cette nouvelle épreuve et à permettre un apprentissage progressif des attendus de la note, par la réalisation d'une série de cas pratiques, 6 faisant l'objet d'une correction individuelle. Pour chacun de ces cas, une proposition de corrigé est fournie, avec une proposition de note et de documents annexes.

A partir des thématiques retenues, les cas différents envisagent de mettre les candidats dans une situation managériale similaire à celle attendue des cadres A de l'administration de l'Etat, en même temps qu'ils leur proposent de produire des documents annexes à chaque fois différent.

Notre programme pédagogique se compose :

- d'une méthodologie de présentation détaillée des attendus de la note
- de fiches de synthèse ou de dossiers documentaires sur les politiques publiques majeures ciblées par le programme de l'IRA
- d'une série de sujets avec corrigé à réaliser en autoévaluation
- d'une série de 6 évaluations au gabarit de l'épreuve, selon un agenda annoncé (d'octobre à février), faisant chacun l'objet d'une correction individuelle réalisée à partir des grilles d'évaluation officielles
- d'un accompagnement sur toute la période de formation, par mail et forum